

# Le Collège, le grand œuvre d'un maître d'exception

*par Jean Delzars*

Disons le tout net : sans Monsieur Julien, il n'y aurait pas de collège à Saint-Antonin Noble Val.

Comme je fais partie avec mon épouse de ces « jeunes anciens compagnons des temps difficiles » ainsi qu'il nous nommait dans une de ses allocutions lors de son départ en retraite en juin 1975, on m' a fait l'honneur de me demander d'évoquer son rôle dans la création du collège. De ce groupe des « anciens compagnons » faisaient également partie M. Désirat, aujourd'hui retiré à Salmiech, et notre ami Claude Barbe, trop tôt disparu.

Les années ayant passé, nous ne sommes plus « jeunes ». Mais nous pouvons témoigner de ces « temps difficiles », de cette période de fonctionnement précaire du Cours Complémentaire et de l'Ecole primaire de garçons qui lui était associée que ceux qui ne l'ont connue ne peuvent imaginer.

En 1953, année de l'arrivée de Mme et M. Julien à Saint-Antonin, venant de l'Aveyron, « l'Ecole Publique », si elle était acceptée, n'était pas, il s'en faut, adoptée ». Régnait alors « un climat de méfiance, de rivalité, d'hostilité même ». Mais avec « patience et obstination », avec « l'appui précieux de M. Bayrou, l'aide totale et désintéressée des amis de l'école, l'abnégation de collègues, la collaboration étroite, confiante, permanente des maîtres et des parents », l'Ecole publique, l'école de tous, allait acquérir droit de cité.

Au cours de l'année scolaire 1954-1955, l'accroissement des effectifs attirés par la qualité de l'enseignement donné par Mme et M. Julien rend nécessaire la construction d'une classe supplémentaire avec sous-sol à usage de cantine. Il s'agit de la classe qui aujourd'hui à l'école primaire jouxte la maison Delpech. Le Cours complémentaire, le C.C. comme on disait alors, compte 3 maîtres et 48 élèves.

L'année scolaire suivante, les 3 maîtres sont toujours là mais l'effectif est passé à 72 élèves : 50 % d'augmentation ! M. Julien se bat auprès de l'Administration pour obtenir à la rentrée de 1956 un 4<sup>e</sup> poste d'enseignant et une 4<sup>e</sup> classe. S'imposent alors un agrandissement des locaux et la création d'un internat

puisqu'on n'imagine même pas à cette époque-là de transports scolaires quotidiens. Restent à trouver des terrains. Après l'échec de plusieurs tentatives d'acquisitions proches du C.C., on s'oriente vers l'achat des terrains De Vassal au Vallon, proposition faite par le maire d'alors, le Dr. Bénét, tout acquis au projet, lors d'une séance du conseil municipal en octobre 1957.

Hélas ! M. De Vassal apprend par la presse le projet d'acquisition. On comprend que, vexé, il s'oppose à la vente, d'autant que les adversaires locaux de l'école laïque soutiennent son opposition. A la demande du maire qui veut réparer la maladresse, M. l'Inspecteur d'Académie et le secrétaire Général de la Préfecture rendent visite à M. De Vassal fin décembre 1957 et obtiennent qu'il accepte de vendre... à condition qu'on le mette dans « l'obligation de vendre » dit M. De Vassal. Aussitôt une réquisition lui est adressée et la promesse de vente est signée en mai 1958.

L'année scolaire 1958-1959 voit l'approbation du programme d'implantation d'un nouveau C.C. et la désignation des maîtres d'œuvre. Entre temps, M. Capin est devenu maire et M. Julien a obtenu un 5<sup>e</sup> enseignant.

A la rentrée de janvier 1959, un réfectoire est installé dans le rez-de-chaussée nord (actuelle salle d'informatique de l'école primaire) tandis que les repas sont apportés de chez Malou Rauzet. Le 1<sup>er</sup> mars, un internat est ouvert. Et quel internat ! Les élèves logent chez l'habitant ! Qui chez Malou Rauzet ou chez Juliette Lajoanio ! Qui chez Mme et M. Aliès, rue de la Pélisserie ! Qui chez Mme Favarel, avenue du Dr. Bénét ! Certains se souviennent sans doute de ces groupes d'enfants qui, le soir, sous la conduite d'un maître, parfois de M. Julien lui-même, parcouraient les rues de Saint-Antonin, s'arrêtant ici ou là jusqu'à ce que chacun ait trouvé son hébergement.

A la rentrée scolaire 1959, ces internes sont 33. Si 25 logent en ville, il faut en loger 8 dans une partie d'un appartement de fonction au 2<sup>e</sup> étage. Le C.C. compte toujours 5 maîtres et maintenant 88 élèves. Dans ces conditions, on peut imaginer les tâches des enseignants. M. Julien est directeur-enseignant-homme à tout faire. Quant à M. Désirat dont on ne louera jamais assez la part qu'il a prise, obscurément, à la prospérité du C.C., il fait en plus de son enseignement fonction d'économiste, traite avec les fournisseurs, tient la comptabilité. Et tous les matins, à 7 heures, il prépare lui-même le petit déjeuner des pensionnaires.

Le jeudi est alors jour de congé hebdomadaire. Mais les internes ne rentrent chez eux que le samedi. Alors Claude Barbe, Mme et M. Julien, M. Désirat et moi-même, nous organisons les loisirs. Qui ne se souvient de ces matches de

basket ou de foot-ball des équipes engagées dans le sport scolaire ? Qui ne se rappelle les parties de boules de neige sur le roc Deymier ?

Mais ces conditions de travail difficiles sont acceptées par les uns et les autres parce que provisoires croit-on. Des nouvelles encourageantes parviennent : le projet de Saint-Antonin serait inscrit au budget de 1961.

Las ! L'année scolaire 1960-1961 n'est qu'une succession de nouvelles encourageantes et de désillusions, hélas plus nombreuses : les projets des architectes n'ont pas été acceptés. Fin 1961, le décès du maire M. Capin qui était favorable au projet, entraîne une situation critique. L'élection partielle complémentaire et celle du nouveau maire, M. Cavallé, ravivent les tensions entre partisans et adversaires du projet et de l'école laïque. Au sein du conseil municipal s'élèvent des objections : des conseillers sont effrayés par la lourde charge financière que représenterait la participation communale à la construction d'un tel établissement. A quoi bon construire « une cage sans oiseaux » affirment certains ? Et pourtant ces « oiseaux » ne cessent d'être de plus en plus nombreux : 110 élèves et un 6<sup>e</sup> enseignant puis 117 à la rentrée de 1962. Le travail acharné que fournit l'équipe enseignante dirigée par M. Julien et les succès obtenus par les élèves aux différents examens (souvent 100 % de reçus !) attirent les inscriptions. On compte maintenant 54 internes et 18 demi-pensionnaires. Pour la première fois, un poste de surveillante est créé.

Il faut implanter une 1<sup>ère</sup> classe préfabriquée qu'occupera Mme Delzars avec 42 garçons du CP au CE2. En principe, les crédits qui n'ont pas été attribués en 1961 comme promis le seront en 1963. En fait, ils ne le seront qu'au 1<sup>er</sup> semestre 1964. Et les locaux sont toujours insuffisants pour loger les effectifs. Les démarches incessantes de M. Julien auprès des diverses administrations permettent l'installation d'une 2<sup>e</sup> classe préfabriquée et la nomination de 2 nouveaux maîtres à la rentrée de 1964.

En janvier 1965, les conditions de fonctionnement de l'internat sont tellement lamentables que sa fermeture est sérieusement envisagée. Après beaucoup de péripéties administratives, le projet de construction est accepté définitivement par le ministère de l'Education nationale et le ministère des Finances débloque les crédits en juillet. Mais un grain de sable vient encore bloquer la machine : le fermier qui occupe les terrains De Vassal refuse de les libérer jusqu'à versement d'une indemnité due par la commune mais qui n'est pas encore fixée. « On aura décidément tout vu ! »

A la rentrée de 1965, une 3<sup>e</sup> classe préfabriquée est installée. Le C.C. compte dorénavant 6 classes et 162 élèves. A celle de 1966, le CEG a remplacé le C.C., 9 enseignants se répartissent 8 classes. Garçons et filles des classes primaires sont regroupés en 4 classes géminées pour 102 élèves.

Enfin les travaux de terrassement du nouveau collège commencent sous la neige et la pluie en janvier 1966. Le bâtiment d'internat s'élève en premier. Il accueillera les internes et les demi-pensionnaires à la rentrée 1967. Mais les classes demeurent encore pour un an dans l'actuelle école primaire jusqu'à l'édification complète du bâtiment d'externat en... mai 1968, malgré les grèves. D'aucuns vous diront que l'on voyait souvent, sur le chantier, durant ces deux ans et demi, un visiteur qui allait et venait, silencieux, les mains aux poches : M. Julien assistait, jubilatoire, à la sortie de terre de ce pour quoi il avait inlassablement œuvré durant 13 années scolaires.

\* \* \*

Il serait injuste de ne pas mentionner les aides précieuses reçues par M. Julien dans sa démarche permanente pour la réalisation du collège.

Tout d'abord, celle de M. Emile Jolibois, Inspecteur Général de l'Instruction Publique comme on disait autrefois. Lors d'un séjour dans sa maison de la place du Timplé, en août 1960, il apprend le projet de construction. Aussitôt il rend visite à M. Julien, s'informe et promet de s'occuper du projet. De ce jour s'établira entre eux une correspondance régulière. M. Jolibois lui fait part des diverses démarches entreprises auprès du ministère et de ses collègues inspecteurs généraux. Tantôt, il se déclare « navré de ne pouvoir lui donner des nouvelles plus exaltantes ». Tantôt, il encourage M. Julien à ne pas être « trop pessimiste alors que la situation semble s'améliorer ». Tantôt il est gagné lui-même par le découragement : « J'y renonce ! Du moins pour le moment. Le Ministère de l'Education Nationale est, en ce moment, une forteresse inattaquable ».

En septembre 1963, il écrit à M. Julien : « Mais ne soyons pas pessimistes ! Pour ma part, je serais évidemment très heureux si je pouvais voir la réalisation de ce projet. Mais je sais que j'approche à grands pas de mes 80 ans et que l'avenir est entre les mains de Dieu ». Réalisme ? Prémonition ? Hélas ! M. Jolibois décède en avril 1967, au moment où on pose la charpente du bâtiment d'internat. M. Julien, apprenant le décès, note : « Je suis triste. M. Jolibois n'aura pu voir le nouveau CEG dont il faut bien dire que l'édification est en grande partie son

œuvre. Du moins est-il à l'origine de la décision ministérielle autorisant cette construction. Il restera de lui, dans le cœur de quelques-uns, le souvenir d'un homme toujours empressé à rendre service, d'une grande affabilité et d'une haute intelligence ».

Un autre Saint-Antoninois, M. Raymond Desbans, apporta discrètement mais efficacement une aide précieuse. Chargé de mission au Ministère des Finances, il est mis au courant des difficultés que rencontre la réalisation du projet. En avril 1965, il rend visite à M. Julien, s'informe, prend note et promet de se rendre auprès des services compétents. Chose faite quelques jours plus tard. Par téléphone, M. Julien est mis au courant. Début juillet, dans la soirée, nouveau coup de téléphone : M. Julien apprend que le jour même, le Contrôleur Financier du Ministère a signé l'engagement des dépenses.

Et comment ne pas mentionner l'aide apportée par M. René Mille, président de l'association des parents d'élèves dès décembre 1960 et qui le resta de nombreuses années ? Une « collaboration étroite, confiante, permanente des maîtres et des parents » que savait si bien galvaniser M. Mille a été bien précieuse dans la construction du collège mais aussi dans la traversée des tempêtes. Certains se souviennent sans doute de ces feuilles signées en blanc par quelques parents imprudents ou inconscients. Et encore de ce « pirate » qui prétendait enseigner les mathématiques et qui, en 1969, faillit « faire sombrer le navire ».



Je m'honore d'avoir été le collaborateur de Mme et M. Julien de 1961 à 1975 et d'avoir enseigné jusqu'en mai 1997 dans ce collège que M. Julien a tant voulu.

Auprès d'eux, j'ai tout appris du métier d'enseignant. J'ai appris qu'un travail souvent ingrat, obscur, fait de répétitions inlassables est le seul payant. J'ai appris cette rigueur de pensée, cette tolérance des idées des autres mais aussi cette inflexibilité sur les principes qui sont la vraie laïcité. J'ai appris qu'il fallait être très exigeant avec soi-même pour l'être avec les autres. J'ai appris un immense respect des enfants. Et je ne crois pas trahir de secret professionnel en me remémorant ces conseils de classe que présidait M. Julien et où le cas de chaque élève était examiné scrupuleusement, surtout lorsqu'il s'agissait d'élèves en difficultés dont la réorientation était envisagée. M. Julien insistait pour que ces élèves restent en cycle normal jusqu'au brevet que, bien souvent, ils obtenaient. C'était cela la véritable

démocratisation de l'enseignement. Car Mme et M. Julien n'ont pas formé que des générations d'élèves mais des générations de femmes et d'hommes au plein sens du terme.

Oh ! Ce n'était pas toujours tâche aisée que d'être l'équipier de M. Julien. Pour ne pas être nommés à Saint-Antonin, certains invoquaient l'éloignement, l'isolement géographique et culturel ; la raison la plus sérieuse, bien qu'inavouable, était qu'à Saint-Antonin, c'étaient les « travaux forcés ». « A ce régime évidemment ne pouvaient résister que des gens d'une certaine espèce ». Mais celles et ceux qui restaient auprès de M. Julien formaient autour de lui « une équipe soudée et forgée aux dures réalités de la vie où la seule marque d'estime, la seule récompense que pouvait espérer le bon travailleur était un surcroît de travail, une nouvelle responsabilité mais jamais d'indemnité et pas toujours un sourire, et jamais surtout de congé de maladie ». M. Julien avait parfois des colères, des humeurs que seuls les anciens savaient déceler. Notre ami Claude Barbe, mon épouse et moi-même n'avions pas besoin de nous parler pour nous comprendre lorsque nous voyions M. Julien arriver sur la terrasse de l'ancien C.C. : nous savions alors si la nuit avait été une nuit d'insomnie. Lorsque M. Julien arrivait au nouveau collège par le chemin de la piscine plutôt que par le hall, nous savions qu'il valait mieux passer inaperçu, qu'il allait y avoir de l'orage. Mais lorsque la colère avait éclaté, nous savions que M. Julien était plus malheureux que celle ou celui qui l'avait essuyée et que, les jours suivants, il chercherait par des approches à réparer les dégâts, à se réconcilier. Malgré son travail, ses soucis, ses responsabilités, M. Julien trouvait toujours le temps de donner un coup de main aux jeunes collègues que nous étions, à corriger quelques copies pour nous, à mettre des modèles d'écriture sur des cahiers de cours préparatoire dans nos classes aux effectifs pléthoriques.

Je crois pour conclure que beaucoup de celles et de ceux qui ont connu M. Julien le retrouveront dans ces paroles qu'il prononçait en juin 1975 lors de son départ en retraite.

*« Dans notre profession plus que dans toute autre, je pense, le regret naît, au moment de partir, de ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait, parce que le métier d'enseignant ne peut jamais laisser satisfait celui qui l'exerce. Parce qu'on travaille, non sur la matière ou sur les idées, mais à tâtons, sur cet être fragile et inconnaissable qu'est l'enfant, on ne peut jamais être assuré que l'empreinte laissée n'aura pas été blessure, que l'indulgence n'aura pas été abandon, que la sévérité n'aura pas été injustice ».*

Je crois que ces paroles reflètent M. Julien : un homme

soucieux de rechercher la perfection et sans cesse insatisfait, un homme soucieux des autres et qui doute sans cesse. Pour lui, j'éprouvais et éprouverai toujours une reconnaissance infinie et une respectueuse affection.

\* \* \*

Madame Julien a eu la bonté de mettre à ma disposition les notes et correspondances de Monsieur Julien. Ces documents, cette calligraphie si souvent vue, combien émouvants et parfois douloureux pour moi parce que me rappelant tant de souvenirs, m'ont été d'une aide précieuse.

